



proAction™



CÉLÉBRER LES 10 ANS
DE PROACTION

LES AVANCÉES MENANT
À LA CARBONEUTRALITÉ

LA FORCE DU LOGO
DE LA VACHE BLEUE

2023

RAPPORT DES PROGRÈS PROACTION^{MD} ET DÉVELOPPEMENT DURABLE





Message du président des Producteurs laitiers du Canada

Au nom des Producteurs laitiers du Canada (PLC), c'est avec plaisir que je vous présente notre *Rapport des progrès – proAction et développement durable 2023*.

En tant que président des PLC, membre de divers conseils d'administration et comités de l'industrie laitière au fil des ans et producteur laitier, j'ai eu la chance d'être aux premières loges pour voir notre secteur adopter l'innovation et affirmer son leadership. Je pense ici particulièrement à nos avancées en matière de développement durable et à notre engagement à devenir carboneutres d'ici 2050.

Les producteurs laitiers ont toujours protégé les ressources naturelles, parce qu'ils savent que des pratiques environnementales efficaces contribuent au succès à long terme de leur ferme. En effet, une gestion rigoureuse de tous les aspects de la ferme permet de veiller à ce que les prochaines générations de producteurs laitiers puissent continuer à produire le lait que les Canadiennes et Canadiens aiment et apprécient. Pour nous aider à progresser, le *Guide des pratiques de gestion bénéfiques* des PLC,

de pair avec le volet Environnement de proAction, nous indique la voie à suivre. Les progrès réalisés dans des domaines tels que l'amélioration de la santé du sol, la protection de la biodiversité, l'optimisation de l'utilisation des terres et la réduction de notre empreinte carbone permettent aux producteurs laitiers de s'appuyer sur ce qu'ils font le mieux en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue.

Les producteurs laitiers devraient être très fiers d'être des chefs de file en matière de gestion environnementale. Grâce à des efforts fructueux en développement durable, nous progressons constamment vers notre objectif d'être carboneutres. Je suis impatient de voir où cette innovation mènera nos fermes et le secteur dans son ensemble.

Au nom de l'équipe dirigeante des PLC et de mes collègues producteurs laitiers, je tiens à remercier toutes les personnes jouant un rôle dans le programme – notamment les producteurs, experts, chercheurs et partenaires de l'industrie – pour leur engagement et leurs contributions à cet objectif.

David Wiens
Président, Les Producteurs laitiers du Canada



Message de la présidente du Comité proAction

proAction^{MD}, notre programme national d'assurance de la qualité à la ferme, fournit un cadre pour les normes élevées de l'industrie laitière canadienne. D'un océan à l'autre, les producteurs laitiers se servent de proAction pour démontrer et documenter les pratiques bénéfiques, prouvant ainsi à la population canadienne et au reste du monde que nous produisons un lait qui est parmi ceux dont la salubrité et la qualité sont les plus élevées dans le monde.

proAction permet aux producteurs de faire preuve de transparence et de diligence dans six domaines distincts : qualité du lait, salubrité des aliments, bien-être animal, traçabilité animale, biosécurité et environnement. Chaque volet renforce la confiance de la population canadienne à l'égard de nos producteurs

laitiers et, dans son ensemble, le programme est la raison qui incite les consommateurs à chercher le logo de la Vache bleue sur leurs produits laitiers préférés faits de lait 100 % canadien.

Comme toujours, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) s'engagent à faire évoluer proAction, afin qu'il reflète les meilleures pratiques basées sur les données scientifiques les plus récentes, et à identifier des moyens d'améliorer et de simplifier le programme et d'explorer l'optimisation de la gestion des données. C'est ainsi que nous démontrons comment les producteurs laitiers de partout au Canada appliquent les normes les plus rigoureuses dans leur ferme.

Vicky Morrison
présidente du Comité proAction

Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.



Célébrer les 10 ans de proAction

2023 marque le 10^e anniversaire de proAction, bien que le concept d'un programme de salubrité des aliments à la ferme ait été lancé pour la première fois en 1997. C'est ainsi que, forte de sa tradition de qualité en production et en gestion, l'industrie laitière canadienne a créé son premier programme national d'assurance de la qualité à la ferme Lait canadien de qualité (LCQ) afin de viser et d'atteindre l'excellence en matière de salubrité des aliments. Les producteurs laitiers se sont impliqués à chaque étape de l'élaboration du programme, en collaboration avec des spécialistes, des experts et des partenaires de l'industrie.

Au fil des années, les PLC et leurs membres ont pris conscience de la nécessité de montrer, entre autres choses, que les producteurs produisent des aliments de manière responsable. Ils ont donc élargi le programme LCQ en le faisant évoluer vers proAction, un programme qui couvrait dorénavant, en plus de la Salubrité des aliments, cinq domaines supplémentaires : Qualité du lait, Bien-être animal, Traçabilité animale, Biosécurité et Environnement.

Il s'agit d'une étape importante pour les producteurs laitiers!

Aujourd'hui, les six volets de proAction ont été mis en œuvre dans les fermes laitières canadiennes.



proAction a été bâti à partir de la plateforme d'assurance de la qualité LCQ. Le programme comprend donc des vérifications et des contrôles qui permettent d'assurer la conformité, la transparence et la reddition de comptes. De plus, les normes élevées de proAction servent à protéger les intérêts des producteurs à différents niveaux – dans l'industrie laitière, auprès des gouvernements et à l'échelle internationale. Le programme est obligatoire pour toutes les fermes laitières canadiennes et a été mis en place par étapes, entre 2013 et 2023. Aujourd'hui, les six modules ont été validés dans toutes les fermes laitières du pays.

Le programme proAction soutient également le **logo de la Vache bleue**, qui montre clairement aux consommateurs l'excellent travail que les producteurs accomplissent chaque jour pour produire du lait et des ingrédients laitiers salubres et durables.

Quelle est la prochaine étape? »

Le programme proAction est fondé sur le principe de l'amélioration continue, tant à l'échelle de la ferme que du programme. Ainsi, le programme évoluera pour intégrer de nouvelles pratiques qui refléteront les dernières recherches et innovations technologiques. De plus, les possibilités de rationaliser le programme et d'en améliorer l'efficacité seront continuellement évaluées.

Évolution des programmes d'excellence en production laitière au Canada

- 1997** – Approbation par les producteurs laitiers canadiens de l'élaboration d'un programme de salubrité des aliments à la ferme
- 2001** – Lancement du programme LCQ
- 2003** – Obtention par le programme LCQ de la reconnaissance technique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
- 2007** – Établissement de la date cible de 2015 pour l'obtention par tous les producteurs laitiers canadiens de l'accréditation LCQ
- 2012** – Consultation par les PLC des producteurs laitiers en vue de regrouper divers aspects en une seule initiative : proAction
- 2013** – Approbation du programme proAction par les délégués des PLC avec un plan de mise en œuvre sur 10 ans des six volets
- 2023** – Conclusion du plan de mise en œuvre sur 10 ans



Élever les normes pour de meilleurs résultats

En février 2022, les PLC ont annoncé qu'ils s'engageaient à devenir carboneutres d'ici 2050.

Les producteurs laitiers canadiens travaillent fort depuis longtemps pour que notre empreinte carbone soit l'une des plus faibles au monde. Pour poursuivre sur cette lancée, les PLC ont publié en mars 2023 divers documents de soutien, notamment le document *Carboneutres d'ici 2050 – Guide des pratiques de gestion bénéfiques pour atténuer les émissions dans les fermes laitières*.

Ce guide est un élément clé de l'objectif des PLC d'être carboneutres d'ici 2050 et se concentre sur cinq catégories principales : **gestion des animaux; production des aliments pour animaux; gestion du fumier; énergie, infrastructures et transport; et gestion des terres**. Cette ressource pratique destinée aux fermes laitières canadiennes est conçue pour aider les producteurs à cibler les pratiques qui réduiront leurs émissions de GES afin d'atténuer les changements climatiques et de diminuer les effets des phénomènes météorologiques extrêmes qui affectent les fermes laitières d'un bout à l'autre du Canada.

Ce livret de 44 pages présente un survol de 30 pratiques de gestion bénéfiques (PGB) issues de la recherche actuelle qui offrent aux fermes des possibilités de réduire les émissions de GES, d'augmenter la séquestration de carbone et d'améliorer la durabilité environnementale en général.



Lier proAction aux objectifs de carboneutralité

L'engagement des PLC visant à devenir « Carboneutres d'ici 2050 » est distinct de proAction, mais il y est étroitement lié. En effet, un grand nombre des efforts déployés par les producteurs laitiers canadiens dans le cadre de proAction favorisent la durabilité, qu'il s'agisse de l'amélioration de la qualité du lait, de la santé animale et de la prévention des maladies, ou de toutes les exigences du volet Environnement.

En particulier, les Plans environnementaux aideront les producteurs à prendre conscience des forces de leur ferme sur le plan environnemental et leur donneront des idées de nouvelles pratiques à adopter. De plus, les réponses agrégées issues du questionnaire environnemental permettront aux PLC de mieux faire connaître l'excellent travail et les progrès réalisés dans les fermes laitières canadiennes.

Améliorer ou adopter des PGB éprouvées pour réduire les émissions de GES dans le cadre de l'engagement du secteur à devenir carboneutre contribue également à faire progresser les normes d'excellence de proAction. Par exemple, les mesures prises pour augmenter la longévité des bovins en vue de favoriser la durabilité pourraient aussi contribuer aux objectifs en matière de santé des bovins dans le cadre de l'évaluation des risques en matière de biosécurité dans le programme proAction. Par conséquent, bien que les deux initiatives soient distinctes, elles vont de pair.

Carboneutres d'ici 2050 et proAction

Améliorer ou adopter des PGB éprouvées pour réduire les émissions de GES dans le cadre de la démarche pour devenir carboneutre contribue également à faire progresser les normes d'excellence de proAction.



GESTION DES ANIMAUX



PRODUCTION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX



GESTION DU FUMIER



ÉNERGIE, INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT



GESTION DES TERRES

Quelle est la prochaine étape? »

- Pour réduire les émissions et accroître les avantages environnementaux, les fermes laitières canadiennes ont la possibilité de **mettre en œuvre, sur une base volontaire, les stratégies qui conviennent à leur ferme.** En effet, une approche unique ne serait pas pratique. C'est pourquoi il est important que les producteurs continuent de mener leurs activités comme ils le jugent nécessaire. Chaque changement apporté à chaque ferme contribuera à l'avenir prospère et durable du secteur.
- Le fait de prendre les mesures nécessaires pour devenir carboneutre **démontre que le secteur continue de faire partie de la solution pour lutter contre les changements climatiques** et renforcer la confiance pour que les prochaines générations de Canadiennes et Canadiens puissent continuer à savourer des produits laitiers faits de lait 100 % canadien.
- Dans le cadre de la stratégie globale, les PLC **s'engagent à aider les producteurs à améliorer la durabilité et l'efficacité de leurs activités** en établissant des partenariats stratégiques avec des organisations environnementales de premier plan en vue d'accroître la recherche, l'innovation et le transfert de connaissances. Les PLC continueront également à soutenir les producteurs, en les aidant à façonner des environnements réglementaires et des marchés bénéfiques, à tirer parti des occasions économiques et à faire connaître le cheminement vers la durabilité de leurs producteurs.
- Les PLC termineront bientôt l'Analyse du cycle de vie (ACV) de 2021, qui comprend une nouvelle évaluation de la biodiversité. Ces initiatives, ainsi que la collaboration avec diverses parties prenantes, contribueront à documenter la stratégie de développement durable des PLC et **soutiendront les efforts continus des producteurs laitiers en matière de développement durable.**



Analyse du cycle de vie environnemental de la production laitière canadienne

Depuis 2011, les PLC suivent les progrès environnementaux par l'entremise d'une analyse du cycle de vie (ACV) qui permet de quantifier la performance environnementale de la production laitière canadienne, notamment son empreinte carbone, sa consommation d'eau et son utilisation des terres.

Trois ACV ont été réalisées – en 2011, 2016 et 2021 – par une équipe indépendante de professionnels de l'analyse du cycle de vie. Pour la première fois en 2021, l'étude comprenait une évaluation de la biodiversité ce qui aidera l'industrie laitière canadienne à mesurer les progrès accomplis sur le plan de l'environnement.

Les résultats de l'ACV 2021, publiés en 2024, seront utilisés pour suivre les progrès réalisés dans divers domaines afin d'améliorer l'impact environnemental de la production laitière.

Les résultats de chaque ACV soutiennent les producteurs et l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie laitière comme suit :

- Aider les partenaires de la chaîne d'approvisionnement à mesurer les émissions de la portée 3 (qui comprennent l'empreinte carbone à la ferme) et ainsi à mieux documenter leurs propres mesures des GES.
- Cibler des possibilités de partenariats visant à renforcer et améliorer les pratiques par l'entremise de financement ou de l'adoption de certaines PGB.
- Inciter les producteurs à évaluer leurs propres résultats et cibler les possibilités d'amélioration et de progrès continu.

Analyser le Cycle de vie complet



Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC

Financement agricole Canada (FAC) a élargi son Programme d'incitatifs aux pratiques durables aux producteurs laitiers en 2023, en partenariat avec Lactanet et les PLC. Le programme offre aux clients admissibles un montant pour encourager l'adoption de PGB qui favorisent un avenir durable pour l'agriculture.

Les critères d'admissibilité sont une combinaison d'indicateurs de durabilité du troupeau et de résultats du questionnaire environnemental de proAction. Le montant de l'incitatif est calculé selon une certaine proportion des prêts admissibles des producteurs auprès de FAC, et les producteurs peuvent recevoir un versement annuel allant jusqu'à 2 000 \$ et présenter une demande chaque année pendant toute la durée du programme.

Le programme de 2023 a été un succès! FAC, Lactanet et les PLC planifient actuellement les améliorations à apporter au programme avant de le lancer à nouveau en milieu d'année en 2024. Cette collaboration unique de l'industrie démontre que les différents joueurs du secteur laitier canadien travaillent de concert pour mettre en œuvre la stratégie sur la carboneutralité des PLC en encourageant les producteurs à implanter des pratiques durables.

Pour plus d'information, visitez fcc-fac.ca/fr/financement/agriculture/programme-pratiques-durables.

Demeurez informés des résultats de l'ACV 2021

2022

Disponibilité des données de 2021 pour la troisième analyse du cycle de vie (ACV) de la production laitière canadienne

2022
2023

Évaluation des données et production des résultats de l'ACV

2024

Publication des résultats de l'analyse comparative de l'ACV et élaboration de recommandations

2027

Début de la prochaine ACV sur la base des données de 2026

2028
2029

Publication des résultats de l'ACV 2026

Nouvel outil génétique
pouvant réduire les émissions
de méthane de

20 à 30 % d'ici 2050

Indicateur d'efficacité du méthane

L'approche novatrice du Canada pour
réduire les émissions de méthane

Chef de file de l'industrie laitière mondiale, le Canada réduit les émissions de méthane dans les fermes laitières grâce à un outil génétique novateur qui pourrait diminuer les émissions de méthane de 20 à 30 % d'ici 2050.

En avril 2023, Lactanet a publié les premières évaluations génétiques officielles de l'efficacité du méthane chez la race Holstein qui servent à prédire avec précision les émissions de méthane de chaque animal. Ce nouvel outil permet aux producteurs de sélectionner les vaches produisant moins de méthane, sans affecter la production laitière.

*Nouvelle innovation pour
diminuer les émissions de méthane*

Cette initiative de collaboration avec l'Alliance Semex fait du Canada le premier pays au monde à proposer des évaluations visant à réduire les émissions de méthane des bovins laitiers. Le nouvel indicateur d'efficacité du méthane découle de recherches fondamentales menées par des chercheurs de l'Université de Guelph et financées grâce à la collaboration de nombreux partenaires, dont les PLC. En octobre 2023, Lactanet et l'Alliance Semex ont gagné le prestigieux prix « Innovation dans la lutte aux changements climatiques » lors du Sommet mondial laitier de la Fédération internationale du lait (FIL) à Chicago, en Illinois, pour avoir développé l'évaluation génétique de l'efficacité du méthane au Canada.

Avoir un impact

Le secteur laitier canadien s'est engagé à devenir carboneutre d'ici 2050, et l'efficacité du méthane est un outil puissant pour aider à atteindre cet objectif. En sélectionnant des animaux qui produisent moins de méthane, le secteur laitier enregistrera des réductions permanentes et cumulatives des émissions de GES à chaque nouvelle génération de vaches, ce qui améliorera la durabilité à long terme.

Quelle est la prochaine étape? ➔

Tout le monde tirera avantage de ce nouvel outil génétique – des producteurs laitiers canadiens qui choisissent de l'utiliser à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie laitière, y compris les transformateurs et les consommateurs :

- Grâce au nouvel indicateur d'efficacité du méthane, **les troupeaux laitiers canadiens émettront moins de méthane, réduisant ainsi leur contribution à l'empreinte carbone mondiale.**
- Globalement, **le troupeau national peut réduire ses émissions de méthane entérique de 1,5 % par année, ce qui rend une réduction de 20 à 30 % d'ici 2050 réalisable, selon l'intensité de la sélection.**

Apprivoiser les marchés du carbone : une introduction

Les marchés du carbone offrent aux producteurs laitiers canadiens des possibilités économiques en matière de crédits carbone et de crédits carbone à l'interne, ainsi que des collaborations et partenariats potentiels avec les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement du secteur laitier. En 2023, les PLC ont entrepris une analyse des marchés du carbone, explorant les occasions et défis associés aux crédits carbone, aux crédits carbone à l'interne, au biogaz et au gaz naturel renouvelable pour les producteurs laitiers canadiens. Un consultant a été engagé pour analyser les marchés et produire un rapport détaillé.

Par la suite, les PLC ont préparé un document de référence destiné aux producteurs - *Apprivoiser les marchés du carbone : une introduction*. Celui-ci fournit aux producteurs des renseignements de base sur les marchés du carbone, ainsi que des éléments importants à prendre en compte si l'on envisage d'y participer.

Des ressources additionnelles seront bientôt publiées sur le site des PLC ici : producteurslaitiersducanada.ca/fr/ressources-producteurs/outils/apprivoiser-les-marches-du-carbone





Protection de l'environnement

Les producteurs laitiers prennent depuis très longtemps soin des ressources naturelles et veillent à continuellement améliorer les pratiques environnementales qui assurent le succès continu et à long terme de leurs fermes ainsi que des paysages et des communautés environnantes. Ils savent qu'il est essentiel de gérer attentivement les sols, l'eau, les pâturages, les milieux humides et les terrains boisés pour assurer l'avenir de l'industrie laitière canadienne.

Le volet Environnement de proAction favorise l'expansion continue des initiatives de développement durable, tout en permettant aux producteurs de continuer à produire du lait de grande qualité et salubre de manière durable.

De l'information précieuse

Les cinq exigences du volet Environnement visent à atténuer les risques et à promouvoir la mise en œuvre de mesures positives. Le **questionnaire environnemental** est un élément fondamental du volet et est axé sur les PGB actuellement mises en œuvre dans les fermes. Ce processus aide les producteurs à examiner et à évaluer l'impact de leurs pratiques de protection de l'environnement sur les milieux environnants, tout en les incitant et en les motivant à adopter d'autres pratiques bénéfiques permettant d'améliorer la gestion de l'environnement.

Le questionnaire environnemental joue un rôle important pour l'industrie laitière canadienne dans la mesure et l'atteinte des objectifs liés à l'environnement, au climat et à la durabilité. Les renseignements qu'il fournit illustrent les pratiques durables et progressives mises en œuvre au quotidien dans les fermes partout au pays, mais les résultats agrégés peuvent en plus aider les partenaires de l'industrie à comprendre comment le lait est produit et à définir des objectifs climatiques dans les fermes et la chaîne de valeur du secteur laitier.

Un questionnaire environnemental

est rempli par chaque ferme laitière canadienne

L'année 2023 a été celle où la première ronde de validations du volet Environnement a été complétée dans toutes les fermes laitières canadiennes. Il s'agit d'une réalisation importante pour l'industrie et d'un investissement dans la protection de l'environnement dans l'ensemble du pays. Dans le cadre de ce volet, les producteurs sont tenus de répondre au questionnaire environnemental tous les deux ans. Ainsi, toutes les fermes laitières en ont maintenant rempli au moins un.

Le saviez-vous?

Les renseignements recueillis grâce au questionnaire environnemental permettent aux PLC de transmettre des informations exactes lorsqu'ils racontent les gestes positifs posés par les producteurs laitiers canadiens pour protéger l'environnement.

Renforcer la durabilité
environnementale!

Les trois principales conclusions issues du questionnaire environnemental

1. La plupart des fermes canadiennes mettent en œuvre plusieurs PGB visant les éléments suivants :
 - Santé des sols
 - Érosion des sols
 - Accumulation de carbone dans les sols
2. Les PGB les plus communément adoptées par les fermes laitières canadiennes concernent la santé des sols. Toutefois, d'autres aspects font l'objet d'une attention particulière, notamment les suivants :
 - Évaluation et réduction de l'utilisation d'énergie
 - Réduction des gaz à effet de serre
 - Gestion et protection de la biodiversité
 - Santé et habitat des pollinisateurs
 - Production et ruissellement des effluents d'ensilage
3. L'adoption des PGB diffère considérablement d'une province à l'autre parce qu'il n'existe pas d'approche unique applicable à tous les contextes :
 - Certaines pratiques de durabilité sont propres à une région
 - Les producteurs de partout au pays mettent en œuvre ce qui fonctionne le mieux pour leur ferme selon les options bénéfiques qui s'offrent à eux

Résultats du questionnaire environnemental des PLC

Voici un aperçu des principaux résultats et des pratiques de gestion bénéfiques mises en œuvre par les producteurs laitiers canadiens :

➤ Santé des sols



99 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec la **compaction des sols**, soit presque toutes les fermes laitières du pays!

99 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec la **séquestration du carbone dans les sols**

98 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec l'**érosion des sols**

➤ Gaz à effet de serre : évaluation et réduction de l'utilisation d'énergie et réduction des émissions



96 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec l'**utilisation d'énergie**

85 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec la **réduction des émissions**

➤ Milieux humides et cours d'eau, et gestion et protection de la biodiversité



92 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec les **milieux humides et les cours d'eau**

77 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB pour la **biodiversité**

➤ Autres domaines : production et ruissellement des effluents d'ensilage, élimination des contenants de produits chimiques et élimination des autres déchets plastiques

80 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec la **gestion des effluents d'ensilage**

94 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec la gestion de l'**élimination des contenants de produits chimiques**

89 % des répondants ont mis en œuvre au moins une PGB en lien avec la **gestion des déchets plastiques des fermes**



Efficacité de la traçabilité

Depuis septembre 2023, les veaux nés dans une ferme laitière et destinés à des fins autres que la production laitière doivent être identifiés avec des identifiants blancs pour les bovins laitiers approuvés (c.-à-d. identifiants RFID à boucle unique ou jeux de deux identifiants) : l'exception autorisant la pose d'un identifiant jaune à boucle sur ces animaux à la naissance n'est plus en vigueur. Les nouvelles versions du *Manuel de référence* et du *Cahier de travail de proAction* publiées en juillet 2023 reflétaient ce changement, mais la transition a été planifiée et annoncée depuis septembre 2020.

Il n'y a pas eu de changement pour le Québec, puisque la double identification de tous les bovins laitiers demeure une exigence provinciale.

L'utilisation d'identifiants approuvés pour les bovins laitiers fournit au secteur laitier des données de traçabilité plus complètes dans TracéLaitier, ce qui permet un traçage rapide et efficace en cas d'urgence sanitaire animale, protégeant ainsi les fermes de même que l'industrie laitière. Cela signifie également que TracéLaitier peut suivre les déplacements des bovins laitiers dans l'ensemble de la chaîne de valeur, de leur naissance à la fin de leur vie, ce qui aide à mieux comprendre ces animaux et à jeter les bases de futures possibilités de valeur ajoutée pour les producteurs laitiers.

Partout au Canada, les producteurs laitiers ont adopté les identifiants TracéLaitier pour identifier tous les veaux nés dans une ferme laitière. En décembre 2023, 89 % des producteurs laitiers de l'extérieur du Québec utilisaient exclusivement les identifiants TracéLaitier blancs, tandis que 11 % d'entre eux utilisaient parfois encore des identifiants jaunes approuvés pour les bovins de boucherie.

L'équipe du service clientèle de TracéLaitier a traité plus de 10 000 appels téléphoniques et 6 000 courriels pour répondre aux producteurs laitiers désirant signaler des événements de traçabilité et commander des identifiants TracéLaitier. En bout de ligne, près de 55 000 événements ont été soumis à TracéLaitier au nom des producteurs laitiers par l'équipe du service clientèle.



L'année 2023 a marqué le troisième anniversaire de TracéLaitier, le programme de traçabilité des bovins laitiers du Canada. Bien que Lactanet Canada soit l'administrateur national pour les bovins laitiers, tel qu'approuvé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), de nombreux partenaires de l'industrie jouent un rôle dans la mise en œuvre de TracéLaitier. L'étroite synergie entre le volet Traçabilité de proAction et TracéLaitier est assurée par les PLC et Lactanet, tandis que le service à la clientèle et la vente d'identifiants sont assurés par Attestra au Québec et par Holstein Canada dans le reste du pays. Attestra fournit également des services à Lactanet pour la gestion, l'hébergement et le développement de la base de données TracéLaitier ainsi que les outils et solutions associés.

Le bilan des activités de 2023 de TracéLaitier montre que l'année a été fructueuse et qu'elle a permis de faire progresser la qualité et l'exhaustivité du système canadien de traçabilité des bovins laitiers. Plus de 1,3 million d'événements de traçabilité (c.-à-d. naissances, déplacements et désactivation d'identifiants) ont été déclarés à TracéLaitier. Et en incluant les événements similaires déclarés au Québec, le volume total de renseignements sur la traçabilité recueillis pendant l'année augmente de plus du double.

Principales statistiques sur les déclarations à TracéLaitier pour 2023 :

À noter que
54 %

des événements déclarés étaient des poses initiales d'identifiants pour des animaux nés dans des fermes laitières.

Près de
200 000

événements de sortie ont été déclarés volontairement par les producteurs comme étant une bonne pratique de gestion.

Un nombre record de
564 466

identifiants pour les bovins laitiers ont été vendus, dont 52 % étaient des jeux de deux identifiants.

Au total,
269 461

identifiants IRF à boucle unique ont été vendus, ce qui représente une hausse de 44 % par rapport à 2022 et reflète le taux d'adoption élevé par les producteurs laitiers canadiens.



Bien-être animal

Version révisée du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers*

Les producteurs laitiers canadiens s'engagent à offrir des soins de qualité à leurs animaux. Ils embrassent également le progrès, cherchant continuellement des moyens de rester à l'avant-garde et d'améliorer leurs pratiques en tenant compte des données scientifiques les plus récentes.

La version révisée du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers a été publiée le 30 mars 2023 et est accessible au public ici : nfacc.ca/codes-de-pratiques/bovins-laitiers. Les PLC ont dirigé la mise à jour du Code de pratiques avec le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), un processus qui a nécessité une vaste collaboration avec l'industrie, une consultation publique et la participation des comités.

Quelle est la prochaine étape? ➔

Les PLC évaluent actuellement les exigences du nouveau Code de pratiques et travaillent à les intégrer au volet Bien-être animal de proAction. Ils évaluent également les exigences relatives à l'évaluation des bovins afin de déterminer si des améliorations sont nécessaires. Les comités de proAction travaillent assidûment à l'intégration des changements lorsque cela est approprié.



proAction et le Code de pratiques

proAction est basé sur les normes du Code de pratiques et permet aux producteurs laitiers canadiens de démontrer leur engagement envers le bien-être animal. Dans le cadre de proAction, le bien-être animal est mesuré au moyen d'un processus de surveillance et d'évaluation. Ainsi, les Canadiennes et Canadiens peuvent avoir la certitude que le lait qu'ils savourent a été produit de manière socialement responsable par des producteurs qui ont à cœur le bien-être de leurs animaux.

Ce qu'il faut savoir sur le nouveau Code de pratiques

Le Code de pratiques actuel pour les bovins laitiers publié en 2009 est resté en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Le nouveau Code de pratiques est entré en vigueur le 1^{er} avril 2024 et constituera la référence dans les provinces qui s'y réfèrent dans leur réglementation.

Certaines exigences du Code de pratiques entreront en vigueur à une date ultérieure, entre autres les suivantes :

- Il faut permettre régulièrement une liberté de mouvement pour les vaches en lactation et taries (1^{er} avril 2027)
- Les aires de vêlage doivent être en stabulation libre (1^{er} avril 2029)
- Les veaux logés à l'intérieur doivent être logés en paire ou en groupe au plus tard à l'âge de quatre semaines (1^{er} avril 2031)
- La densité d'élevage dans les systèmes à stabulation libre diminuera et ne devra pas dépasser 1,1 vache par logette, puis 1 vache par logette (1^{er} avril 2027 et 1^{er} avril 2031)

Les changements du nouveau Code de pratiques de 2023 ayant le plus grand impact, si on le compare à celui de 2009, sont l'exigence d'offrir plus de possibilités de contact social aux veaux et plus de possibilités de mouvement aux vaches en lactation et taries. Dans les deux cas, la science indique que ces changements favorisent globalement le bien-être.



Les normes d'excellence de proAction

Les exigences rigoureuses de proAction reflètent les valeurs que les producteurs laitiers partagent avec les consommateurs, démontrant que le lait produit dans les fermes laitières canadiennes et utilisés dans les produits laitiers canadiens sont fabriqués de manière socialement responsable.

Statistiques sur la validation pour 2023

5 198

validations à la ferme ont été réalisées

4 654

producteurs laitiers canadiens ont réalisé leur propre examen proAction et ont transmis l'information aux PLC dans le cadre d'un processus d'autodéclaration

9 267

producteurs sont accrédités

99,4 %*

des fermes laitières sont accréditées auprès de proAction

* Le 0,6 % restant est attribuable aux nouvelles fermes qui sont en train de mettre en œuvre les exigences de proAction, ou aux fermes existantes qui mettent présentement leurs pratiques à jour et font état de leurs mesures correctives afin de se conformer aux exigences de proAction.

Statistiques sur proAction pour 2023

Agents de validation

3 cours donnés

6 agents de validation formés

38 agents de validation actifs

Évaluateurs de bovins

3 cours donnés

6 évaluateurs formés

34 évaluateurs actifs





Les volets de proAction en bref

L'excellence est un processus sans fin. C'est pourquoi les PLC s'affairent continuellement à examiner, mettre à jour et améliorer le programme proAction. Voici un aperçu des plus récentes mises à jour sur les volets proAction et des projets à venir.

► Salubrité des aliments

- Début de la rédaction du Plan d'action des PLC sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM) – *en cours*

► Bien-être animal

- Publication du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers – *Mars 2023*
- Examen des exigences relatives à la manipulation des bovins et changements apportés à la manière dont les agents de validation évaluent les exigences à la ferme – *complété*
- Intégration du Code de pratiques révisé – *en cours*
- Examen des exigences relatives à l'évaluation des bovins – *en cours*

► Biosécurité

- Révision du Questionnaire d'évaluation des risques pour la biosécurité – *complété*
- Rédaction du Plan d'action sur l'UAM des PLC – *en cours*

► Traçabilité

- Examen du volet – *complété au début de 2023*
- Gazette du Canada, Partie I : réponse des PLC aux nouveaux règlements proposés par l'ACIA en matière de traçabilité – *complété*
- Élimination graduelle des identifiants jaunes à boucle et obligation pour les producteurs, d'utiliser des identifiants TracéLaitier ou Attestra approuvés – *Septembre 2023*

► Environnement

- Première ronde de validations du volet dans toutes les fermes laitières canadiennes – *complété*
- Examen des modules – *complété au début de 2023*
- Création d'un nouveau feuillet d'information pour aider les producteurs à répondre aux exigences des modules producteurslaitiers.ca/proaction/ressources/environnement – *complété*
- Publication de balados à l'intention des producteurs podcasts.apple.com/ca/podcast/dfc-plc-paths-to-on-farm-excellence/id1653170069 – *complété*
- Collaboration avec l'équipe de la durabilité des PLC sur la stratégie de développement durable – *en cours*

Toutes les fermes
laitières canadiennes
sont désormais validées



Le logo de la Vache bleue : symbole de la force de proAction

Lorsque neuf personnes sur dix au Canada reconnaissent le logo de la Vache bleue des PLC comme étant un gage de l'excellence laitière, on peut affirmer que le travail a été bien fait. Les normes rigoureuses du programme proAction sont des preuves concrètes des normes élevées et du dévouement de tous les producteurs laitiers au Canada.

Inspirer la confiance à l'égard des produits laitiers canadiens

proAction est l'un des atouts les plus importants des PLC pour gagner la confiance des Canadiennes et Canadiens. La valeur qu'il crée aux yeux des consommateurs et des partenaires aide à faire progresser l'industrie et à assurer la prospérité de la production laitière au Canada. Puisque les normes de proAction sont mises en lumière dans les campagnes de marketing, de plus en plus de gens au Canada associent le logo de la Vache bleue aux engagements des producteurs en matière de durabilité, de bien-être animal, de salubrité des aliments et de qualité du lait.

Le marketing des PLC auprès des consommateurs en action

Près d'une personne sur quatre au Canada est au fait de l'engagement des PLC à devenir carboneutres d'ici 2050, ce qui prouve clairement que nos messages et nos efforts globaux en matière de développement durable sont efficaces. La campagne primée des PLC *Carboneutres d'ici 2050 – on est partants*, lancée à l'été 2022, a mis en lumière les stratégies durables déployées par de nombreux producteurs laitiers canadiens dans le cadre de proAction.

Bien que les campagnes de marketing des PLC ne mentionnent pas explicitement proAction, l'utilisation du logo de la Vache bleue dans les publicités vient attester que les messages diffusés dans les campagnes sont conformes aux résultats du programme, brisant les mythes sur la valeur des produits laitiers et démontrant la véracité des pratiques agricoles grâce à des preuves tangibles des progrès de notre industrie.

Affiché sur plus de 8 700 produits de plus de 500 marques, le logo de la Vache bleue est emblématique de l'engagement de l'industrie laitière envers l'excellence et témoin de ses normes élevées.

Neuf personnes sur dix au Canada reconnaissent le logo de la Vache bleue!



L'excellence à la ferme se poursuit

Voici un survol des faits saillants et de certains des projets réalisés dans le cadre du programme proAction en 2023 pour en assurer l'amélioration continue.



Audit par un tiers : Les PLC ont achevé avec succès la deuxième de trois années d'audit de l'ensemble du système. L'audit par un tiers permet d'attester que proAction est un programme rigoureux, de mettre proAction à profit dans les campagnes de marketing et dans d'autres dossiers des PLC, et d'assurer la crédibilité du programme aux yeux des partenaires de l'industrie.



Projet de communication de la valeur de proAction : Les PLC fournissent aux ambassadeurs de proAction d'importants outils de communication pour mettre en lumière la valeur qu'apporte le programme à chaque producteur et à l'industrie. Le projet a progressé en 2023 et sera prêt à être livré en 2024.



Projet d'examen de proAction : Les PLC ont procédé à un examen approfondi du programme en 2022 et ont mis en œuvre la moitié des recommandations en 2023. Les autres recommandations devraient être mises en œuvre en 2024.



Révision du Manuel de référence et du Cahier de travail de proAction : Les PLC ont publié une nouvelle version du Manuel de référence et du Cahier de travail de proAction en juillet 2023, qui comprend trois changements importants de même que d'autres améliorations ou clarifications mineures.

La reconnaissance du programme par les organisations suivantes a été maintenue :

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour le volet Salubrité des aliments et la mise en œuvre de proAction
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage pour le volet Bien-être animal
- Unilever pour la conformité du lait canadien au Code d'agriculture durable d'Unilever

Recherche et innovation

L'industrie laitière canadienne est guidée par la recherche et l'innovation

Les PLC investissent dans la recherche afin de favoriser l'amélioration continue des PGB en lien avec le bien-être et la santé des animaux, la qualité du lait, la salubrité des aliments et la durabilité environnementale, conformément à leur Stratégie nationale de recherche laitière (2022-2027). Les résultats de la recherche fournissent des données scientifiques qui permettent de produire des communications fondées sur les faits et qui sont à la base de programmes à la ferme comme proAction, de politiques et règlements, ainsi que d'activités de transfert des connaissances qui traduisent les résultats de la recherche en pratiques de production et de gestion améliorées dans les fermes.

Résultats de la recherche

La vulgarisation et le transfert des connaissances (VTC) ont été au cœur de nombreuses activités de recherche des PLC en 2023 grâce à la conclusion des projets de la Grappe de recherche laitière 3 le 31 mars 2023.

Les résultats de la recherche sur la production laitière menée d'un bout à l'autre du Canada ont été présentés lors d'une série d'activités auxquelles ont participé 1 000 producteurs laitiers, conseillers techniques et autres parties intéressées. La recherche a de plus été présentée dans le cadre d'une série de webinaires en 12 parties et de six événements en personne dans quatre provinces.

Une nouvelle série de ressources informationnelles portant sur les résultats de la recherche ont été créées et sont maintenant accessibles dans la section « Recherche laitière » du site Web des PLC. Ces nouvelles ressources comprennent des sommaires des projets de recherche, des infographies éducatives, une série de balados de 14 épisodes, des vidéos d'animation et d'action en direct, des webinaires enregistrés animés par des chercheurs, des articles spécialisés et un magazine sur les faits saillants de la recherche de 40 pages.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a annoncé le lancement de la Grappe de recherche laitière 4 : Pour un secteur laitier durable, qui durera d'avril 2023 à mars 2028. Ce partenariat public-privé de 13 millions de dollars avec des partenaires de DairyGen (dont Semex, Holstein Canada et Lactanet), Novalait, les PLC et le gouvernement fédéral sera d'une durée de cinq ans et soutiendra des projets de recherche visant à améliorer la durabilité environnementale, économique et sociale du secteur laitier canadien. Les projets de la Grappe 4 visent principalement la réduction des GES et la séquestration de carbone, ainsi que le recours et la résistance aux antimicrobiens, la santé animale et l'amélioration génétique. Cette prochaine phase de la recherche laitière jouera un rôle essentiel pour concrétiser l'objectif de l'industrie laitière de devenir carboneutre d'ici 2050 et pour s'attaquer aux priorités de la Stratégie nationale de recherche laitière 2022-2027.

Pour plus d'information, visitez www.producteurslaitiersducanada.ca/fr/recherche-laitiere.



proAction™

2023

RAPPORT DES PROGRÈS PROACTION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

producteurslaitiers.ca/proAction
producteurslaitiersducanada.ca/fr/developpement-durable

